

— Séance du 25 février 2025 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Gérald BRÉZIN.

Absents avec pouvoir : Frédéric DELPORTE à Jeannine BENOIT.

Absent non convoqué (n'a pas communiqué sa nouvelle adresse) : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Guillaume FLAHAUT.

• Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la grande croix du Cimetière Ancien a été rénovée et c'est vraiment magnifique ; inauguration prévue avec Nicolas Jouy en mai ou juin.

• Les employés des espaces verts viennent de réaliser une clôture de 1 mètre de hauteur, faite de poteaux et de panneaux renforcés et ce, pour éviter la circulation de vélos et même de boosters sur l'aire de fitness de la Catiche.

• L'entreprise LAIGNIER est en train de remettre en état les éclairages de la salle polyvalente, en passant à chaque fois à des ampoules LED. Les travaux à la Collégiale ont démarré depuis 15 jours avec l'installation par l'entreprise Charpentier PM de leur base de vie et la pose des échafaudages. 1ère réunion de chantier, mardi 4 mars 9h00.

Vote du compte de gestion 2024

L'assemblée, statuant sur l'ensemble des opérations réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2024, déclare que le compte de gestion dressé par le service de gestion comptable de Doullens, n'appelle ni réserve, ni observation de sa part et est approuvé à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2024

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les recettes et dépenses de l'exercice 2024, tant en section d'investissement et de fonctionnement, et après que José HERBET ait quitté la salle, sous la présidence d'Antony DELVILLE, approuve le compte administratif 2024 à l'unanimité, lequel présente les résultats suivants :

• Section de fonctionnement :

- résultat reporté	104 517,32 €
- résultat 2024	143 820,89 €
- résultat de clôture	153 413,50 €

• Section d'investissement :

- résultat reporté	-94 924,71 €
- résultat 2024	-63 850,94 €
- résultat de clôture	-194 296,65 €
- solde des restes à réaliser.....	-35 521,00 €

• Affectation du résultat :

- Affectation au compte 1068 afin de couvrir le déficit d'investissement :	153 413,50 €
- Affectation complémentaire au compte 1068 pour l'équilibre financier du budget :	0,00 €
- Total affecté au compte 1068 :	153 413,50 €
Report en fonctionnement compte 002 :	0,00 €

Tarif centre de loisirs de Printemps :

Monsieur le Maire donne lecture des tarifs centre de loisirs de Pâques 2025 et propose de conserver ceux des vacances d'hiver.

• Forfait semaine 5 jours :

Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 10 €/jour+supplément sortie longue : 10 € ; 35 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.
- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 11 €/jour + supplément sortie longue : 11 € ; 40 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.
- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 12 €/jour + supplément sortie longue : 12 € ; 46 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

Enfants hors CCNS :

- Quotient familial inférieur à 812 € : 16 €/jour+supplément sortie longue : 13 € ; 65 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.
- Quotient familial de 813 € à 1054 € : 17 €/jour + supplément sortie longue : 15 € ; 70 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

- Quotient familial supérieur à 1054 € € : 18 €/jour + supplément sortie longue : 18 € ; 76 € pour une semaine (5 jours) sorties comprises.

* Déduction carte loisirs (aide à la structure : 3,50 € par jour).

Proposition de mission de l'architecte Pascal Brassart pour la construction des vestiaires du Judo-Club

Proposition de Monsieur Pascal BRASSART pour la mission de construction des vestiaires du judo-club.

Travaux estimés à 400 000 € HT, + honoraires à 10 % soit 40 000 € HT.

Délibération C.F.U.

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer afin que la commune puisse passer en CFU à compter du 01/01/2026.

Monsieur le Maire rappelle que le CFU est le compte financier unique, fusion entre le compte de gestion du Trésorier et le compte administratif de l'Ordonnateur. Il permettra de ne voter qu'une fois.

Recours à un emprunt pour les travaux :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'avoir recours à l'emprunt afin de réaliser les travaux suivants : continuer l'enfouissement de réseaux rue Jean Choquet, construction des vestiaires du judo ainsi qu'un préau couvert à l'école.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'acter la proposition de la caisse d'épargne : emprunt de 300 000 € sur 20 ans avec un remboursement au trimestre soit environ 5 300 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la demande de Monsieur le Maire et le charge d'établir le dossier d'emprunt.

Renouvellement du bail de M. et Mme PERET Theo (50 rue des Chanoines)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail de M et Mme PERET Théo arrive à terme le 31/03/2025 ;

Monsieur le Maire propose un bail de trois ans à compter du 01/04/2025 jusqu'au 31/03/2028 avec un loyer identique soit 530,00 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition de bail pour une durée de trois ans et d'un loyer de 530,00 €.

Encaissement des chèques

Chèques reçus en don d'un montant total de 775,92 €. Le conseil municipal accepte ces dons.

Questions diverses :

- Le dossier des panneaux photovoltaïques de l'école est en attente des nouvelles directives de l'État.
- L'antenne relais est en attente du branchement Enedis ainsi que de la mise en service d'Eiffage. Monsieur le Maire demande à ce que les fonds dûs soient versés avant la mise en service.
- Il faut rester vigilants, la Somme déborde dans le marais, côté hutte de Pyrémont.
- Monsieur Carpentier fait un retour de la réunion du 13/01/2025 sur le projet des éoliennes. La prochaine aura lieu le 26/03/2025 à 18h30 à la salle polyvalente de Picquigny afin de présenter le dispositif aux conseillers municipaux des communes concernées.
- Monsieur Carpentier demande à ce qu'une information soit faite aux administrés par rapport à la propreté de la commune : trop de papiers jetés, des déjections canines, manque de civisme.
- Monsieur Delville : la communauté de commune a remis en état la zone de mise à l'eau de la base de loisirs.
- Monsieur Flahaut : fait un bon retour sur la soirée de l'école qui a eu lieu le samedi 1er février. Le prochain conseil d'école aura lieu le 18/03/2025.
- Monsieur Pierre demande à ce que les emplois verts prévus en mars puissent intervenir sur le chemin le long de la Somme.
- Monsieur le Maire informe qu'une demande de passage de la commission de sécurité sera faite pour la fête du Château.